

BUREAU EXECUTIF
19 Février 2009
Relevé de décisions

Présents : JP Champion – JC Méric- D Tincelin- J Kerhoas- C Peyras- E Marliot- P Gouard- JP Churet - S Lasseaux – H Giraud- B Bonneau- B David- J Cathelineau- M Bouvet- P Delay –C Fourichon- JC Cour

Décisions	Thèmes et Commentaires
1	ADMINISTRATION
1-1	<u>Approbation relevé de décisions du BE du 15 et 16/01/2009 du vote électronique du 23/01/2009 et Relevé des points du Comité Opérationnel du 13/01/2009</u>
Décision 1	Le BE adopte les relevés de décisions
1-2	<u>Résultat budget 2008 et budget prévisionnel 2009</u>
	Résultats 2008 : + 109 K€ avant impôts Produits : 10 681K€ - Charges : 10 572 K€
Décision 2 Vote CA	Prévision 2009 : Produits : 10 568 K€ - Charges : 10 568 K€ Le BE adopte ces budgets et les soumettra au CA du 25/02/09
1-3	<u>Point AG 2008 :</u>
1-3-1	<u>Modifications statutaires et règlement financier</u>
Décision 3 Vote CA	Le BE adopte les modifications proposées pour les statuts, RI et règlement financier et les soumettra au vote du CA du 25/02/09 pour présentation en AG
1-3-2	<u>Prix des cotisations des structures affiliées 2010</u>
Décision 4 Vote CA	Le BE adopte les cotisations des structures affiliées pour 2010 et les soumettra au CA du 25/02/09 Associations et membres associés : 250 € soit + 5€ Associations Nationales et Etablissements : 250 € soit + 5 € Gratuité pour les Association des Classes
1-3-3	<u>Elections</u>
Info	Une seule de liste, menée par JP Champion est candidate Au titre des Etablissements la candidature de Denis Horeau Au titre des membres associés : 2 candidats pour 1 poste à savoir Jean François Guillaumin et Patrice Rouanet Au titre des autres membres associés : 2 postes et 2 candidats (P Fourrier (FIN) et R Gaudino (FFPP) La commission électorale a déclaré conforme les candidatures Le prochain BE sera composé de 9 membres dont 2 féminines JP Champion commente sa liste.
1-3-4	<u>Rapport moral du BE et interventions des responsables des commissions.</u>
info	Formation et Médicale (2 documents joints formation/médicale). Le plan détaillé de l'arbitrage est donné mais il devra être adressé au BE dans les tous prochains jours pour vérification des contenus et timing des 5 mn de l'intervention.
Décision 5	Les interventions du BE sont formatées pour durer 35 minutes et celles des Commissions ne devront pas excéder 5 minutes chacune compte tenu du timing serré de la AG.
1-3-5	<u>Ordre du jour et déroulé de l'AG</u>
Décision 6 Vote CA	Le BE proposera au CA du 25/02/09 l'ordre du jour de l'AG suivant : 1- Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2008 2- Rapport moral du Président et du Bureau exécutif

	<p>3- Rapport financier 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> ● rapports du Commissaire aux Comptes ● approbation des comptes de l'exercice clos ● proposition d'affectation du résultat et de rectification des différentes réserves <p>4- Budget prévisionnel 2009</p> <p>5- Intervention sur la formation, l'arbitrage et le médical</p> <p>6- Point sur les Jeux Olympiques et projection du film « les 3 médaillés de Pékin 2008 »</p> <p>7- Remise des médailles d'or</p> <p>8- Election du Conseil d'administration</p> <p>9- Proclamation des résultats de l'élection au Conseil d'administration</p> <p>10- Modifications des statuts, du règlement intérieur (du règlement disciplinaire et dopage) et du règlement financier</p> <p>11- Prise de participation de la FFVoile dans l'agence de voyage « Sport Voyages International Fédération » (SVIF)</p> <p>12- Accord sur la suppression des ligues régionales Alpes Provence et Côte d'Azur</p> <p>13- Accord sur la création de la ligue régionale Provence Alpes Côte d'Azur (1 12)</p> <p>14- Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur</p> <p>15- Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2010</p> <p>16- Questions écrites</p> <p>17- Projection du film de l'année de la Voile 2008, projeté lors de la soirée des champions</p> <p>18- Proclamation des résultats du vote du Conseil d'Administration sur l'élection du Président et du Bureau Exécutif</p> <p>19- Discours du Président de la FFVoile.</p>
1-3-6	<u>Fixation du prix des repas pour les représentants à l'AG</u>
Décision 7	Le BE décide de fixer la part demandée aux représentants à l'AG à 42 €, la FFVoile prenant en charge 8,23€ (prix du repas + Pause = 50,23 €)
1-3-7	<u>Point sur les rapports d'activité</u>
Info	L'ensemble des rapports d'activité a été reçu à la date du BE
1-3-8	<u>Désignation du scrutateur général à l'AG</u>
Décision 8 Vote CA	Le BE adopte à l'unanimité la désignation d' Antoine MARCELAUD comme scrutateur général de l'AG et soumettra ce choix au CA du 25/02/09
1-4	<u>Priorités informatiques 2009</u>
Décision 9	Le BE entérine les choix des sujets retenus pour 250 jours /homme de programmation. Priorités jointes en annexe 1. Le prochain BE fixera l'ordre de priorité de traitement.
1-5	<u>Point sur les changements de téléphones portables</u>
Décision 10	Le BE décide d'équiper la FFVoile d'une flotte Iphone sur la base de 30 lignes, dans le cadre du partenariat Orange. D'autres PDA ou téléphones pourront être proposés.
1-6	<u>Validation de la date de prise d'effet de l'affectation de la ristourne gestion des licences temporaires 2008</u>
Décision 11	Le BE confirme suite à ses décisions précédentes que la 'année de prise d'effet était bien 2008.
1-7	<u>Information sur fusion ligues 11 et 12 et acceptation d'attribution à la ligue PACA, des actifs des ligues 11 et 12</u>
Décision 12 Vote CA	Le BE décide de proposer au vote du CA du 25/02/09 d'autoriser les Ligues Alpes-Provence et Côte d'Azur de Voile à transmettre leur patrimoine à la future ligue PACA de voile dans le cadre de leur fusion.
1-8	<u>Modification relative à la fixation des objectifs de PVR pour les ligues dépassant le point mort</u>
Décision 13	Le BE décide de rajouter une précision sur la décision 8 (point 1.9) du BE du 16/01/09, à savoir que si la nouvelle formule (Objectif N+1 : objectif N+ 5% *du point mort) est défavorable à la ligue régionale, c'est l'ancienne formule qui restera applicable, à savoir Formule ancienne : $N + 1 = N + (R-N)/4$

2	<p>COMMISSION FORMATION</p>
2-1	<p><u>Actualisation des certifications fédérales : modifications et ajouts au règlement des diplômes, des qualifications et des formations de la FFVoile.</u></p>
<p>Décision 14 Vote CA</p>	<p>A faire valider au CA du 25/02/09 * création et renforcement de la fonction d'Animateur Sportif de Club (ASC) – * suppression de la qualification fédérale d'Animateur Sportif * compléments au dispositif de certification de l'Entraîneur FFVoile</p>
2-2	<p><u>Aides individualisées 2008 délivrées aux Sportifs de Haut Niveau</u> tableau complémentaire au tableau intermédiaire validé par le CA en juin 2008</p>
2-3	<p><u>Avis de la FFVoile relatif à l'agrément de l'ENVSAN par l'administration des Affaires Maritimes comme centre de formation au brevet de capitaine 200</u> Exposé des principes à faire voter au CA</p>
3	<p>PRATIQUE COMPETITIVE</p>
3-1	<p>Département Voile Légère</p>
3-1-1	<p><u>Définition des tranches d'âges pour Championnats de France de Voile Minimes et Espoirs 2009</u></p>
<p>Décision 15 Vote CA</p>	<p>Le Bureau Exécutif entérine la définition des tranches d'âges pour les Championnats de France de Voile Minimes et Espoirs à partir de 2009</p>
3-1-2	<p><u>Liste des délégués fédéraux sur les compétitions majeures FFVoile 2009</u></p>
<p>Décision 16</p>	<p>Le Bureau Exécutif entérine la liste des délégués fédéraux sur les compétitions majeures FFVoile en 2009. Tableau joint en annexe 1</p>
3-1-3	<p><u>Règlement des championnats de France de Voile « Classiques » Tour</u></p>
<p>Décision 17 Vote CA</p>	<p>Le Bureau Exécutif propose de soumettre au Conseil d'Administration le règlement des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour ainsi que les règlements spécifiques de chacun des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour suscités comprenant leur calendrier 2009.</p>
<p>Décision 18 Vote CA</p>	<p>En outre le Bureau Exécutif demande au Conseil d'Administration de lui donner délégation pour valider la mise à jour annuelle de la partie calendrier des règlements spécifiques</p>
	<p>Championnats concernés :</p> <p>3.1.3 b. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Hobie Cat 16</p> <p>3.1.3 c. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Formule 18</p> <p>3.1.3 d. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Star</p> <p>3.1.3 e. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Laser</p> <p>3.1.3 f. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Longboard</p> <p>3.1.3 g. Championnat de France de Voile « Classiques » Tour Funboard</p>
3-1-4	<p><u>Règlement du Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2009</u></p>
<p>Décision 19</p>	<p>Le Bureau Exécutif entérine le règlement du Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2009</p>

<p>3-1-5 Décision 20 Vote CA</p>	<p><u>Règlement du Championnat de France de Voile RS:X 2009</u></p> <p>Le Bureau Exécutif entérine le règlement du Championnat de France de Voile RS:X 2009</p>
<p>3-1-6</p>	<p><u>Echéancier calendrier 2010</u></p>
<p>Décision 21</p>	<p>Le Bureau Exécutif entérine l'échéancier concernant le Calendrier fédéral 2010 dont l'objectif est l'affichage du calendrier fédéral sur le site FFVoile dès le 1^{er} janvier de l'année concernée et l'édition papier intégrée au numéro de mars 2010 Voiles et Voiliers disponible dans les kiosques dès mi février.</p>
<p>3-2</p>	<p>Département Habitables</p>
<p>3-2-1</p>	<p><u>Modification des Titres de Champions de France de Voile Espoirs Habitables</u></p>
<p>Décision 22 Vote CA</p>	<p>Le BE propose au Conseil d'Administration d'entériner la suppression des titres :</p> <p>Championne de France de Voile Espoirs habitables Open 570 Championne de France de Voile Espoirs habitables First Class 7.5. Champion de France de Voile Espoirs habitables Open 570 Masculin/Mixte Champion de France de Voile Espoirs habitables First Class 7.5 Masculin/Mixte</p> <p>Le Be propose au CA de créer les titres suivants :</p> <p>Champion de France de Voile Espoirs habitables Open 570 - Open Champion de France de Voile Espoirs habitables First Class 7.5 – Open</p>
<p>3-2-2 Info</p>	<p>Listes des titres de champions de France Fédéraux (VL et HAB) - (2 bilans chiffrés joints – annexes 2A et 2B) Pour Info au CA</p>
<p>3-2-3</p>	<p><u>Règlement du CFMH 2009</u></p>
<p>Décision 23</p>	<p>Le BE adopte à l'unanimité le règlement 2009 du CFMH, modification du seul article 3 – délégation du CA</p>
<p>3-2-4</p>	<p>Candidature Nautisme en Pays Blancs – Championnat de France Entreprise Habitable 2010</p>
<p>Décision 24</p>	<p>Le BE approuve cette candidature</p>
<p>4</p>	<p>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT</p>
<p>4-1 Info</p>	<p><u>Evolution des taux d'accident du travail pour la voile, le nautisme</u> Information sur le fait qu'un certain nombre de clubs de la FFVoile reçoit une notification de l'évolution de leur taux de cotisation d'accident du travail. Certaines incohérences relevées a conduit la FFVoile à écrire aux clubs pour leur conseiller un recours gracieux contre la CRAM sur la base d'un projet de lettre rédigé par la FFVoile.</p>
<p>4-2 Info</p>	<p><u>Info sur étude horizon expert sur le brevet passion voile</u> Présentation de cette étude pour laquelle la FFVoile n'a pas souhaité s'associer</p>
<p>5</p>	<p>HAUT NIVEAU</p>
<p>5-1</p>	<p><u>La présentation du projet d'organisation du haut niveau globalisé pour les 4 ans à venir ainsi que la présentation des grandes lignes du projet de convention d'objectifs.</u></p>
<p>Info</p>	<p>Info</p>
<p>5-2</p>	<p><u>Projet de sélections pour les épreuves Monde, Europe, SOF RSX Senior 2009</u></p>
<p>Décision 25 Vote CA</p>	<p>Le BE entérine la sélection jointe en annexe 3 des présentes <u>Sélections Jeux Méditerranéens</u> (document joint)</p>

	Dates 28 juin au 4 Juillet 09 à Pescara (Italie)
5-3	<p><u>Type de Sélection</u> : 1 sélectionneur, souverain dans ses choix, qui procédera par tout moyen à la sélection des équipages devant être proposés au CNOSF pour représenter la France en Voile dans les séries RSX Hommes et Femmes, Laser Radial, Laser Standard, 470 Hommes et Femmes .</p> <p><u>Sélectionneur</u> : Philippe GOUARD, DTN</p> <p><u>Places</u> : Les 2 places dans chaque série (RSX Hommes et Femmes, Laser Radial, Laser Standard, 470 Hommes et Femmes) seront prises par la France.</p> <p><u>Encadrement</u> : 1 cadre par série pour capitalisation d'expérience.</p>
Décision 26	Le BE entérine le choix d'un sélectionneur unique et les principes de sélection exposés ci dessus
5-4	<u>Vente matériel</u>
Décision 27	Le BE donne son accord pour la vente de matériel et ce dans la fourchette précisée dans le document joint en annexe 5 des présentes. Toute variation basse devra obtenir à nouveau l'accord du BE
6	COMMISSION MEDICALE
6-1	<u>Projet d'évolution des surclassements, entraînant la modification de l'annexe 1 du Règlement Médical</u>
Décision 28 Vote CA	Le BE adopte la modification qui est apportée à l'annexe 1 du règlement médical et la soumettra au CA du 25/02/09
7	COMMISSION CENTRALE D ARBITRAGE
7-1 Remis	<u>Possibilité de rémunération du Président du Comité de Course lors des épreuves de Match Race en France de grade 1 ISAF ou épreuves du World Tour</u> Remis prochain BE
7-2	<u>Proposition de modification du règlement de la CCA (arbitres honoraires)</u>
Décision 29	Le BE se prononce sur le fait d'incorporer la réglementation relative aux arbitres honoraires dans le règlement des diplômes et qualifications de la FFVoile
8	REGLEMENTATION
8-1	<u>Règlement technique et sportif</u>
Décision 30	Transmission au BE d'une nouvelle version du règlement technique et sportif. Il est demandé à tous de le lire et faire les commentaires auprès de Bernard Bonneau sachant qu'un Comité Opérationnel sera consacré à ce règlement fin mars
9	DIVERS
9-1	<u>Création d'une commission de validation calendrier courses au large</u>
Décision 31 Vote CA	Cette création est actée par le BE et sera soumise au vote du CA
9-2 Décision 32	<u>Master voile à Bercy</u> Le BE donne son accord de principe pour que la FFVoile participe à cet événement (et si possible comme propriétaire) sous condition de limiter l'engagement financier de la FFVoile à une hypothèse de perte maximale d'une somme à définir et sous condition qu'un partenaire titre soit adossé à l'événement.